

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la commune de LIANCOURT se réunira en séance ordinaire, le **mercredi 12 juillet 2023 à 20h30**, à l'Hôtel de Ville de LIANCOURT.

Fait à LIANCOURT, le 6 juillet 2023

 Le Maire,
Roger MENN

- ORDRE DU JOUR -

- Acquisition d'un délaissé de voirie en bordure de la RD 137
- CDC Habitat - Rétrocession de terrain
- Aménagement de la place La Rochefoucauld et de la rue Victor Hugo - Enfouissement des réseaux
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage du SE60 à la commune de Liancourt
- Aménagement de la place La Rochefoucauld et de la rue Victor Hugo - Engagement de la commune
- ZAC de Mogneville
- Zone d'Aménagement Concerté "Les Abords du Parc" - Maison de santé sise 28 rue Victor Hugo
- Convention d'occupation précaire d'un immeuble
- Rapport annuel 2022 sur le service concédé à Gaz de France Distribution
- Restaurant scolaire - Tarification 2023-2024
- Restaurant scolaire - Modification du règlement intérieur
- Accueil périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires - Tarification à compter du 4 septembre 2023
- Accueil périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires - Tarification des goûters
- Accueil périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires - Modification du règlement intérieur
- Tarif dégressif
- Centre de loisirs municipal - Tarification à compter du 4 septembre 2023
- Centre de loisirs municipal - Pénalités financières
- Centre de loisirs municipal - Modification du règlement intérieur
- Activités Jeunesse "12-17 ans" - Tarification à compter du 4 septembre 2023
- Convention avec l'association Ciné Rural 60
- Communauté de Communes du Liancourtois - Bilans 2022 de France Services et Relais Petite Enfance
- Ecole municipale de musique - Tarification 2023-2024
- Atelier municipal d'expression orale et théâtrale - Tarification 2023-2024
- Atelier municipal d'arts plastiques - Tarification 2023-2024
- Ecole municipale de danse - Tarification 2023-2024
- Cavalcades - Remerciements aux chauffeurs
- Personnel communal - Modification du tableau des effectifs
- Régime indemnitaire
- Personnel communal - Travail à temps partiel